

Vers 67 % de tri sélectif en 2023 ?

30 % de tri sélectif en 2019 avec 1 850 tonnes de déchets résiduels, l'Oriente est un bon élève. C'est donc dans ce sens que l'intercommunalité veut faire perdurer la tendance et vise un taux de tri à 67 % à l'horizon 2023 avec seulement 852 tonnes de déchets résiduels par an. Avec, notamment, la mise en place du tri au porte à porte. « C'est, pour nous, la solution garante d'une progression », explique Jean-Claude Franceschi. Nous voulons installer quatre conteneurs chez chaque usager et créer des points de proximité maîtrisés dans l'habitat collectif. La mise à disposition de composteurs se poursuivra afin d'éliminer et traiter les bio-déchets qui sont la principale source de nuisances. »

Pour cela, la communauté de commune a besoin de financement. « Nous sommes en discussion avec l'État et la Collectivité de Corse mais il ne devrait pas y avoir de problème puisque cela s'intègre dans le plan déchets de la CdC », précise le président de l'Oriente.

Car tout cela représente un coût et non des moindres. « Rien que pour la partie plaine du terri-



Une plateforme permettra de jeter les déchets.

PAUL-MATHIEU SANTUCCI

toire, nous devons acheter environ 8 500 bacs d'ordures ménagères de différents volumes et du matériel roulant supplémentaire. Nous devons également réaliser quelques aménagements supplémentaires pour améliorer, contrôler et optimiser le tri dans les immeubles collectifs », confie Jean-Claude Franceschi.

Pas d'augmentation des taxes prévue

Concrètement, en plaine, la tournée se fera au porte à porte

chez les usagers propriétaires de villas.

Chaque flux sera prélevé selon un planning établi et communiqué à la population qui devra sortir le conteneur dédié la veille du passage afin de faciliter le travail des agents. « Le conteneur du résiduel sera équipé d'une puce afin de faire un suivi du tri efficace qui aboutira à la mise en place progressive de la redevance incitative », poursuit le président.

Quant aux villages, ils seront équipés de points de proximité constitués de quatre conteneurs

semi-enterrés pour stocker le résiduel, les emballages, le verre et le papier avec des levées mensuelles.

En saison estivale, la levée aura lieu deux fois par mois, compte tenu de la hausse de la population.

Quant à la taxe, actuellement de 9 %, elle est, selon Jean-Claude Franceschi, une des plus basses de l'île. « Nous ne souhaitons pas augmenter pour l'instant. On fera avec nos moyens et ceux que l'on nous alloue », conclut-il.

PAUL-MATHIEU SANTUCCI